

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°74 - Mars 2012

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito :

Pas de trêve pour la Palestine

Plusieurs informations arrivent alors que ces lignes sont écrites. Celle concernant l'attitude du gouvernement israélien devant la décision du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Le gouvernement Netanyahu a décidé de rompre tout contact avec lui. Ce conseil se permet d'enquêter sur la colonisation et ses conséquences. L'impunité israélienne sans entraves est illustrée une fois de plus. Parallèlement parviennent des nouvelles de Gaza : le personnel médical éprouve les plus grandes difficultés à soigner faute d'électricité. Il éprouve des difficultés à se rendre auprès des malades et blessés. La pénurie de fuel se poursuit. Une pénurie fondamentalement liée à un blocus inhumain et illégal. Il ne saurait y avoir de trêve pour la solidarité.

Ces informations immédiates traduisent la réalité d'une occupation de la Palestine qui se poursuit sans entrave et au mépris du droit. Notre association de soutien au peuple palestinien se doit d'être capable d'intervenir auprès des autorités compétentes afin que les situations les plus urgentes trouvent une solution positive. Mais elle se doit aussi d'être capable d'avoir une ligne d'intervention qui permette d'agir aux côtés d'autres forces afin que le soutien au peuple palestinien devienne un phénomène majoritaire dans notre région, et le pays.

Notre assemblée générale du 14 avril prochain sera l'occasion d'une réflexion commune afin d'être capables d'être partie prenante de façon efficace d'un mouvement qui doit être majoritaire. C'est nécessaire s'il veut peser en faveur de l'application des droits nationaux du peuple palestinien, alors que les politiques menées par notre pays continuent de s'y refuser alors que la complaisance à l'égard de l'occupant israélien se poursuit.

La période électorale que nous vivons actuellement sera donc une période où nous interrogerons les différentes forces politiques sur la Palestine et ses droits sur la base des questions posées par la plate-forme des ONG pour la Palestine. Elle sera aussi une période d'action. Il ne saurait y avoir de trêve électorale ou autre en ce qui concerne la lutte de soutien au peuple palestinien.

Dans l'immédiat un premier rendez-vous se tient 31 mars à Lille pour la journée de la Terre. La situation des Palestiniens de l'intérieur soumis à l'apartheid israélien doit être rappelée. Elle est à l'image de toute la Palestine celle d'un pays qui subit l'occupation avec toutes ses conséquences. Soyons de ceux qui le disent y compris quand le courant dominant peut sembler nous inviter au repli.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

Compte rendu du CA du samedi 25 février 2012 par Sihem

Présents : Mireille, Jean-François, Malika, Corinne, Sihem, Jean-Pierre. Excusées : Bernadette, Sylvie, Aurore

• Situation en Palestine

Le gouvernement à Gaza ainsi que le FPLP émettent des réserves sur l'accord conclu entre le Hamas et le Fatah au Qatar, notamment sur le fait que Mahmoud Abbas cumule les fonctions de Président de l'Autorité Palestinienne et de chef de gouvernement.

Les exactions israéliennes continuent à Jérusalem et à Gaza et concernant la reconnaissance de l'État de Palestine, c'est l'impasse totale.

Face à cette situation, notre travail est d'informer, de mobiliser et de dénoncer. Il faut pour cela s'appuyer, entre autres, sur les conclusions du Tribunal Russell pour la Palestine au sujet de l'apartheid israélien.

D'autre part, la multiplication des interdictions de débats sur la Palestine est inquiétante pour la liberté d'expression. Il faut citer les cas de l'École Normale Supérieure, HEC, HESS Paris.

Au sujet du colloque initialement prévu à l'université de Paris 8 et qui a été annulé par le Président de l'université, sous la pression du CRIF, le tribunal a rejeté la demande du collectif Paris 8 pour le maintien du colloque au sein de l'université, au motif qu'il n'y a pas atteinte à la liberté d'expression puisqu'un autre lieu a été proposé pour la réunion, la bourse du travail.

Le colloque est maintenu au 27 et 28 février, un rassemblement aura lieu devant Paris 8 à 9h30 le 27/02 et le meeting aura lieu à la bourse du travail, en présence de Stéphane Hessel.

• Point sur nos actions récentes

Nous avons du mal à mobiliser en ce moment. Nous manquons également d'actions coordonnées, pilotées au niveau national. Nous avons reçu dernièrement du National un courrier pour mobiliser les présidents de région au sujet de la candidature de la Palestine à l'ONU, or il n'y a plus de séance plénière dans le Nord-Pas-de-Calais avant plusieurs mois.

La seule campagne nationale concerne BDS Orange.

• La journée de la Terre

Nous organiserons le 31 mars un rassemblement sur la Grand-Place de Lille. La cave des Célestines a été retenue pour accueillir Haneen Zoabi, députée palestinienne à la Knesset, qui sera présente à Lille avant son déplacement le lendemain à Bruxelles. C'est Ziad, le représentant de la communauté palestinienne dans le Benelux qui a permis cette initiative. L'information a été transmise à Mohamed Salem qui souhaite prévoir une partie artistique.

• L'exposition « Bédouins du Néguev »

La dernière réunion de préparation aura lieu chez Rudolf le lundi 27/02 à 20h. Il faudra aller chercher les malles volumineuses de l'exposition à St Omer, dimanche 4 mars.

Le vernissage a lieu lundi 5 mars à 18h30. Ensuite l'exposition sera visible du 6 au 10 mars tous les après-midi de 14 à 17h.

Jean Pierre Bouché et Michel Ouaknine tiendront le 10 mars à 15h, une conférence sur le KKL (le fonds national juif).

• Assemblée Générale du 14 avril

Elle aura lieu à 15h15 et sera précédée à 14h du CA. Elle sera clôturée par les interventions de Claude Leostic sur les perspectives de la Plateforme des ONG pour la Palestine et de Geneviève Caré qui sera de retour de Naplouse.

Enfin libre Salah Hamouri sera en mai dans le Nord-Pas de Calais

Lille le 25 mars 2012

Salah Hamouri après 7 années de prison en Israël, après une condamnation sans preuve ni légitimité, a enfin pu rejoindre les siens à Jérusalem le 18 décembre 2011. Il sera présent, début mai, parmi ceux qui se sont mobilisés en permanence, et jusqu'au bout, pour sa libération, dans la région Nord-Pas de Calais.

Ceci en référence aux amis de Villeneuve d'Ascq ou de Sin le Noble ou Lens qui en novembre dernier mobilisaient pour le libérer, et notamment à la jeunesse. Ceci alors que les autorités d'occupation israéliennes refusaient sa libération au terme officiel de sa condamnation, et voulaient infliger une peine supplémentaire jusque mars 2012.

La libération de Salah est une victoire pour la résistance palestinienne mais aussi pour ses soutiens internationaux. L'action intense et unitaire du peuple de France, notamment dans notre région a réussi à l'emporter. Les dirigeants français, terriblement passifs devant l'arbitraire israélien, ont dû faire le nécessaire afin que Salah soit libre. L'indifférence régnait lorsque Denise Hamouri, mère de Salah, est accueillie en septembre 2008, à Lille, Douai et Seclin. Elle a fait place à la mobilisation militante victorieuse.

Un signe fort est donné pour l'ensemble des prisonniers palestiniens (encore plus de 7000). La bataille pour leur libération se poursuit. Elle est nécessaire actuellement pour Hana Shalabi, hospitalisée de force après 35 jours de grève de la faim, comme elle l'est pour Ameer Makhoul originaire d'Haïfa, arrêté, torturé et condamné il y a un an (les autorités européennes s'en étaient émues). Terrible unité du peuple palestinien quand ce sont, le Palestinien de l'intérieur, et celle des territoires occupés, qui sont soumis à la répression jusqu'au péril de la vie.

L'arbitraire et le crime règnent dans les prisons israéliennes. Ce sont les terribles miroirs d'un Etat que le tribunal Russell sur la Palestine vient de condamner, lors de sa session du Cap en Afrique du Sud. Ceci pour crime d'apartheid après de multiples témoignages accablants, dont celui de la députée au Parlement israélien Haneen Zoabi.

Salah sera présent dans l'agglomération lilloise aux lendemains mêmes des présidentielles à partir du 7 mai. Il se rendra ensuite à Douai, Seclin, et Grenay dont il est citoyen d'honneur. Il rencontrera le mouvement ouvrier, les élus, la jeunesse, la Communauté Palestinienne du Nord et tout le mouvement de solidarité notamment pour une grande soirée populaire à Lille.

Début mai, avec lui, une perspective sera tracée. L'heure est à l'application des droits nationaux du peuple palestinien. Assez de prisons, assez de colonies, assez de répression et de crimes. Liberté pour la Palestine et son peuple.

Comité Régional de Soutien à Salah Hamouri - AFPS Nord-Pas de Calais

« *Journée de la Terre* » Boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël

Ce 31 mars, comme depuis plusieurs années, dans le cadre du mouvement de solidarité pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien, nous commémorons une journée de deuil mais aussi une journée de lutte contre la confiscation de sa terre par Israël. C'est la « Journée de la Terre » Le 30 mars 1976 le gouvernement israélien travailliste de l'époque décidait de confisquer 3000 hectares de terre en Galilée. Il provoquait une grève générale. L'expulsion de 1948, la Nakba se poursuivait à l'intérieur même d'Israël trop souvent encore présenté comme un Etat démocratique alors qu'il s'agit d'un Etat colonial. La répression de la grève fut féroce : six morts, des centaines de blessés et d'arrestations.

La même logique d'expulsion et de répression se poursuit, avec le gouvernement israélien actuel, ouvertement raciste et fascisant. Le massacre à Gaza, toujours soumis à un blocus illégal, se poursuit après la phase intensive de fin 2008/début 2009: les crimes israéliens sont quasi quotidiens. En Cisjordanie, comme à Jérusalem, la colonisation s'accélère, l'expulsion palestinienne se poursuit,

l'apartheid s'installe. Les droits nationaux du peuple palestiniens, les droits de l'homme sont bafoués depuis plus de 60 ans, ce n'est plus tolérable.

Pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien, répondant à l'appel de 172 organisations de la société civile palestinienne en 2005, nous appelons au Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS) contre Israël. Il faut en finir avec l'impunité dont cet Etat criminel, continue de bénéficier. Ce boycott, comme celui qui fut mené contre l'Afrique du Sud de l'apartheid, doit être un boycott citoyen, organisé, visant à isoler Israël et mettant aussi en cause les entreprises comme Veolia, Dexia ou Orange liées à la colonisation, ou l'accaparement de Jérusalem. Il doit être aussi politique et moral : le jumelage de Lille avec la ville israélienne de Safed, que les médias israéliens présentent comme la ville la plus raciste d'Israël, doit être rompu.

Cette « Journée de la Terre » à Lille est marquée par un hommage tout particulier à Ameer Makhoul, d'Haïfa, arrêté, torturé et condamné à 9 ans de prison. Il est le responsable de l'association Ittija des Palestiniens de l'intérieur. Ceux là même qui furent massacrés en 1976.

Rassemblement à Lille le samedi 31 mars à partir de 15 h Grand'Place

Premiers signataires : AFPS Nord-Pas de Calais, Communauté palestinienne du Nord, LDH, MRAP, CSP 59, Collectif Afrique, Voie Démocratique, amis de l'AMDH, Union syndicale Solidaires, Coordination Communiste, Les Alternatifs, Mouvement des Jeunes Communistes de France, Gauche unitaire Lille, ...

Paris, le 21 mars 2012



Injustifiable

<http://www.france-palestine.org/Injustifiable>

Le tueur de trois soldats, d'origine arabe ou antillaise, puis de trois enfants et d'un professeur juifs à Toulouse a été très rapidement identifié.

Il se réclamerait, selon le ministre de l'Intérieur, d'Al-Qaïda et prétendrait avoir voulu, par ces assassinats, châtier l'engagement des troupes françaises en Afghanistan et venger, en tuant des Juifs, la mort d'enfants palestiniens.

C'est une abomination.

Il n'y a aucune justification possible à ces agissements. Aucun argument.

La justice passe par le droit, et, s'agissant de conflits entre États et peuples, par l'application du droit international.

Seuls des ennemis de la paix et, au-delà, de l'humanité elle-même, peuvent prétendre y contribuer en ajoutant de la mort à la mort et en mêlant la folie à l'antisémitisme le plus ignoble.

L'Association France Palestine Solidarité renouvelle ce jour les termes de son communiqué publié le lundi 19 mars. Nous condamnons avec force ces actes barbares et assurons toutes les familles des victimes de notre plus totale solidarité.

Nous appelons à refuser tous les amalgames, toutes les stigmatisations. Le racisme sous toutes ses formes, l'antisémitisme et l'islamophobie sont des poisons dangereux qui doivent être combattus.

Nous appelons nos adhérents, nos sympathisants et tous ceux qui veulent agir pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens à faire preuve du plus grand sang froid : le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie ne passeront pas !

La situation au Proche-Orient ou en Afghanistan, qui sert de prétexte à ces folies meurtrières, suppose tout autre chose que ces barbaries.

Pour le Proche-Orient elle impose urgemment un règlement politique juste, fondé sur la stricte base du droit international.

Tout – absolument tout – ce qui défait ou qui s'éloigne de ce droit est injustifiable et condamnable.

Le Bureau national de l'AFPS.

PS : Voir aussi communiqué du 19 mars : [L-AFPS-condamne-avec-force-la](#)

Rapport d'activité et d'orientation

en vue de l'Assemblée Générale du 14 avril 2012

Ce rapport se rapporte à l'activité de l'association depuis un an. Cette activité a été intense, dans le cadre des grandes campagnes auxquelles notre association a été engagée : « un bateau français pour Gaza », la Palestine à l'ONU et BDS comme celle concernant la libération de Salah Hamouri.

Concernant la situation au Moyen Orient l'accent doit être mis sur la contre offensive occidentale face à l'exigence de démocratie des peuples de la région. Elle est menée via l'OTAN dont le « projet impérialiste » (1) est insupportable. C'est l'occupation de la Palestine par Israël qui est au centre des tensions dans cette région du Monde.

(1) selon le rapport d'orientation national de l'AFPS adopté le 15 mai 2011

1 - Les grandes campagnes de l'AFPS 59/62

Des campagnes de masse qui ont eu un véritable impact populaire

- « Un bateau français pour Gaza » : une campagne prolongée jusqu'au cœur de l'été 2011
- La Palestine à l'ONU. Un décalage entre cette campagne plus politique avec la précédente où le côté humanitaire pouvait parfois l'emporter.
- Salah Hamouri
- Des initiatives de masse avec, par exemple, des appels publics très larges et largement diffusés : le soutien au peuple palestinien est majoritaire dans la population. Pour autant, cela ne va pas jusqu'au vote par les élus du Conseil Régional d'un texte soutenant le bateau pour Gaza, pas plus que la nécessité de la Palestine à l'ONU en juin 2011.
- Des campagnes unitaires. Il y a un phénomène nouveau avec la place prise par le mouvement syndical. De ce point de vue le bateau pour Gaza a joué un rôle décisif. Il conviendra de réfléchir à l'articulation du syndical et de l'associatif en ayant en vue le respect de la spécificité de chacune des composantes.
- Concernant BDS des initiatives spécifiques ont été prises par l'AFPS Nord-Pas de Calais. A noter à ce sujet la campagne publique contre la collaboration militaire et celle menée contre le groupe Dexia
- C'est un travail régulier qui est mené par l'association et qui conduit à des rassemblements d'importance nationale.
- A noter aussi que si nous relayons les grandes campagnes nationales ce sont aussi des campagnes à l'initiative propre de l'AFPS 59/62 qui sont conduites. Nous ne sommes pas de simples relais d'une AFPS nationale dont nous déclinerions les mots d'ordre.

2 - La vie interne de l'association

- Réunion des instances,
- bulletin, site, publications, stands
- rapport avec le national. Insister sur la nécessité de campagnes nationales mobilisatrices. Rappeler le travail de la délégation au congrès national, où nous étions venus avec la banderole de l'association qui a notamment contribué à amender le texte de la résolution sur l'OTAN.

(placer dans cette rubrique les rapports avec les autres groupes : noter la rencontre de début juillet 2011, avec les responsables de « Villeneuve d'Ascq ». Une volonté d'unité.

3 - Rapport avec les institutions et élus

- Rapport avec mairie de Lille. Campagnes pour le bateau et pour la Palestine à l'ONU ont permis la participation des représentants de la municipalité à la journée du 6 septembre (accueil des enfants de Naplouse, lever le blocus de Gaza, la Palestine à l'ONU)
- Département et Région. Noter la rencontre avec la vice présidente de Région en charge des partenariats internationaux. Bien voir les limites.
- Plusieurs parlementaires nous soutiennent
- Rapports avec la presse. Noter la place prise par la Palestine dans Nord Eclair. Radio Campus.
- Rapports internationaux notamment avec nos amis belges. La campagne BDS Dexia est menée en commun.

4 - Projet et perspectives

- **Salah Hamouri en mai dans le Nord-Pas de Calais** (voir programme et tract). Elle sera l'occasion de travailler en commun avec de nombreux partenaires. En particulier du mouvement syndical

- **Notre travail en direction de Gaza** (Accueil en particulier d'une délégation de militants pour les handicapés de Gaza). L'objectif fondamental est de lever le blocus
- **BDS : Veolia Dexia** : nous poursuivons mais il faut passer à la campagne **orange**
- **Poursuivre l'action contre la collaboration militaire entre la France et Israël**
- Le travail en direction des candidats aux législatives. Ils sera mené sur la base du questionnaire de la plateforme des ONG
- Projets culturels

Voir aussi sur le site : <http://www.nord-palestine.org/Activites-precedentes2011.htm> et [2012](#)

AGENDA (Extrait) Plus d'infos sur le site: www.nord-palestine.org/agenda.htm

Samedi 31 mars à 15 heures « Journée de la Terre » Rassemblement sur la Grand-Place de Lille

Samedi 14 avril à 15h à la MRES de Lille : Assemblée Générale de notre association

Vendredi 20 avril à 18h à Lille 23 rue de Tournai - Librairie internationale VO

L'INTRUSE : GAZA, CARNET DE NON-VOYAGE Rencontre-dédicace avec Roannie →

Mardi 1er mai 2012 : Salon du livre avec stand de l'AFPS 59/62

COTISATION ANNEE 2012 : Rappel

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2012.

Le barème des cotisations figurait sur les bulletins de janvier et février. Il est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête. **Voir sur le site** : www.nord-palestine.org/bulletin_adhesion.htm

Nom : **Prénom**

Adresse :

Code Postal : **Commune** :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession :

Année de naissance :

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutiens les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Bulletin d'adhésion à envoyer à : 

AFPS Nord - Pas-de-Calais

MRES - 23, rue Gosselet

59000 - Lille